

Bonne nouvelle du côté du Collège des médecins

M. Mauril Gaudreault, président du Collège des médecins, a fait part d'une excellente nouvelle à l'Asulf le 5 février dernier. On prévoit, dans le plan stratégique de l'organisme, Destination 2027, la possibilité de modifier le nom de l'ordre « pour qu'il soit plus en phase avec nos actions et notre vision, et pour dissiper la confusion que peut créer le terme "collège" dans l'esprit des Québécoises et des Québécois ». L'Asulf et son président fondateur, Robert Auclair, proposent l'abandon de cet anglicisme et archaïsme dans l'appellation de l'organisme depuis trente ans.

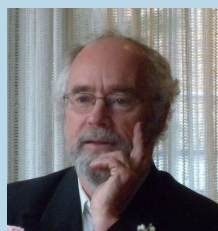


W. Igor Anate, membre du conseil d'administration

Originaire du Togo, M. W. Igor Anate, secrétaire de notre association, a suivi un enseignement général avant de s'inscrire à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Lomé. À Québec, il a obtenu une maîtrise en administration publique, puis en administration des affaires à l'Université Laval. Il est aujourd'hui conseiller en suivi des programmes au sein du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Depuis sept ans, il fait partie de l'Asulf, une association qui entend redonner à la langue française toute sa qualité et qui fait en sorte qu'elle résiste à l'intrusion massive de vocables anglo-américains.

SOMMAIRE

◆ L'Alliance française de Montréal	2	◆ À trois reprises, donc quatre fois	5
◆ L'OQLF et les Québécois	2	◆ Une curiosité : meurtre <i>sur</i> quelqu'un	5
◆ À distinguer : éducation et enseignement	2	◆ En France, on néglige souvent le français	5
◆ RIP Jean-Denis Gendron (1925-2025)	2	◆ Prononciation du mot Amazon, un avis	6
◆ Hommage à Solange Chalvin	3	◆ Nouvelles parutions	6
◆ Un blogueur prolifique	3	◆ Au bonheur des mots : les dictionnaires	7
◆ Majuscule à la CAA	3	◆ Sceau de qualité et dictionnaire	7
◆ L'effet Derome	3	◆ Fondateur de l'Asulf	8
◆ Un anglicisme typographique précieux !	3	◆ Démission au conseil d'administration	8
◆ Oser mettre les accents : Vénézuéla	4	◆ L'Asulf et ses réseaux sociaux	8
◆ Les douze mots qui ont marqué l'année 2024	4	◆ <i>L'Expression juste</i> de 1987 à 2025	8
◆ Vingt emplois fautifs populaires	4	◆ Renouvements	8
◆ Un ordiphone ou un <i>smartphone</i> ?	4	◆ Don de 3500 \$	8
◆ L'année débute	5	◆ Semaine de la francophonie	8
◆ Une fallace du président Trump	5		



Le secrétaire général
Gaston Bernier

ÉDITORIAL :

L'Alliance française de Montréal

L'actualité nous rappelle la remise sur pied, en 2023, d'une Alliance française à Montréal. Remise sur pied, car Montréal eut son alliance pendant un siècle, de 1902 à 2002 et s'appelle aujourd'hui Centre de la francophonie.

La présence de l'organisme dans un État français comme le Québec peut surprendre au premier regard. On le voit toujours d'un bon œil, cela va de soi, dans des pays africains, en Amérique latine ou en Asie. Mais à Montréal ! On ne peut que s'en réjouir cependant.

Les Québécois ont de multiples raisons d'apprécier la renaissance locale de l'organisme : rapprochement culturel, encouragement du tourisme, échange de connaissances, source de renseignements, multiplication des liens amicaux, etc.

L'Asulf juge la présence de l'Alliance en territoire québécois comme un désir d'intensification des rapports en

matière de langue. Pas nécessairement d'échanges instantanés, mais la possibilité de rapprochement et la reconnaissance de l'inévitable, du naturel et de l'essentiel lien entre les parlants français du Québec et des régions limitrophes avec la France.

L'Alliance française de Montréal est d'abord un rappel et un symbole. Les francophones d'ici et ceux qui sont égaillés sur le continent nord-américain sont d'abord implantés dans une réalité locale. Il est toutefois des préoccupations (enrichissement du français, rectifications de l'orthographe) qui nous rapprochent et des instruments (les dictionnaires, des associations) qui nous sont communs.

En somme, l'Alliance est un passage supplémentaire entre deux territoires francophones, l'un européen et l'autre américain. Et un passage quasi naturel pour une association préoccupée par « la qualité de la langue ».

L'OQLF et les Québécois

Mme Marie-Éva de Villers note dans *Le Devoir* que les offices de la langue, québécois ou français, jouent un rôle important dans le processus d'officialisation des mots nouveaux. Elle écrit : « Le fait qu'une création lexicale soit préconisée et diffusée par un organisme crédible favorise l'harmonisation linguistique et terminologique, et concourt à la diffusion des créations parce qu'elle facilite le consensus des principaux utilisateurs de ce nouveau mot. [...] Elle démontre aussi la grande réceptivité des Québécois à l'égard des mots recommandés par un organisme officiel, ce qui est loin d'être le cas en France. » (*Le Devoir*, 16 janvier 2025, p. A 7)

À distinguer : éducation et enseignement

« ... éducation et enseignement ne se confondent pas. L'éducation relève pour l'essentiel des parents. Elle s'adresse aux enfants et s'incarne avant tout dans la sphère privée de la famille ; l'enseignement est d'abord et avant tout l'affaire des professeurs. Il s'adresse aux élèves et est offert dans la sphère publique des établissements. Il y a bien entendu des recoupements entre les deux sphères. Les parents peuvent aider leurs enfants à faire leurs devoirs et les professeurs sont bien obligés de remettre parfois les pendules à l'heure en rappelant les formes élémentaires de la civilité. » (Luc Ferry, dans *L'esprit des mots, dictionnaire subjectif...* / sous la direction d'Alain Bentolila... ; Paris : First éditions, 2021 ; p. 153).

RIP Jean-Denis Gendron (1925-2025)

Jean-Denis Gendron, membre à vie de notre association et membre du comité d'honneur, est décédé le 16 février dernier. Il était devenu centenaire le 1^{er} janvier.

Diplômé de l'Université Laval, de la Sorbonne ainsi que de l'Université de Strasbourg, le professeur Gendron a présidé, de 1968 à 1972, la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. C'est sur le rapport de la Commission que les gouvernements Bourassa et Lévesque se sont appuyés pour rédiger la Loi sur la langue officielle adoptée en 1974 et la Charte de la langue française en 1977. Il a présidé le Conseil de la langue française de 1977 à 1979.

Jean-Guy Lavigne



Hommage à Solange Chalvin

Directrice des bureaux régionaux à l'Office québécois de la langue française à la fin

des années 1970, M^{me} Solange Chalvin avait complété la mise sur pied du réseau qui couvrait dès lors l'ensemble du territoire. Elle est décédée en octobre dernier à l'âge de 92 ans, au terme d'une vie aussi riche en réalisations dans les domaines de l'information et de la protection de la jeunesse, notamment.

Première femme journaliste au quotidien *Le Devoir* au début des années 1950, elle se démarque déjà par l'intérêt qu'elle porte à la langue française. Guy Rocher aurait dit d'elle qu'elle avait influencé les travaux de la commission Parent portant sur l'éducation.

En 2020, le prix Georges-Émile-Lapalme lui est attribué par le Québec pour sa contribution remarquable au rayonnement du français. En septembre 2017, l'Association avait invité M^{me} Chalvin à prendre la parole à Montréal et avait dressé une synthèse des efforts de francisation des dernières décennies réalisés par l'État québécois. Elle était une de nos membres depuis 2014.

Un blogueur prolifique

Le secrétaire général de l'Asulf « alimente » et anime un blogue depuis 2013. Gaston Bernier y publie une vingtaine de billets en moyenne chaque mois. Tous les sujets qui préoccupent et passionnent nos membres y sont abordés : impropriétés, mots anglais inutiles en français, tournures calquées, etc. Voici quelques exemples : « top gun », « live », « frapper un arbre », « décéder » « patate chaude », « performance », « historique ». À la fin de 2024, le blogue contenait plus de 2100 billets d'une longueur moyenne de 15 lignes. Cela fait une collection imposante ! Chose intéressante, les billets sont repérables par sujet grâce à une boîte d'interrogation. Bravo ! Voilà une belle contribution à l'évolution et à l'amélioration du français au Québec.

Jean-Guy Lavigne

Majusculite à la CAA

La Canadian Club Association abreuve les locuteurs francophones de majuscules inutiles. Un feuillet publicitaire diffusé par Internet le 6 décembre (à 10 h 36) en aligne plus qu'il n'en faut : Kit D'urgence Pour Voiture. Nous Apprécions Vos Commentaires. Six majuscules (anglaises ?) et deux justifiées (en français).

L'effet Derome

Le professeur émérite Benoît Melançon pose une question et fait des observations à propos de ce qu'il appelle « l'effet Derome ».

« Pourquoi, dans les années 1970 et 1980, Bernard Derome, le présentateur vedette de la télévision de Radio-Canada, prononçait-il tous les mots étrangers comme s'il s'agissait de mots anglais ? [...] L'«étonnante phonologie radio-canadienne» a pour conséquence de diviser le monde en deux camps : ceux qui parlent anglais et les autres. [...] Quiconque s'intéresse au sport [...] sait que «l'effet Derome» y sévit encore. Si un athlète n'a pas un nom évidemment français, celui-ci est prononcé «à l'anglaise». Combien de Suédois, de Slovaques, de Russes sont devenus anglo-saxons ! Il y a même des cas de sportifs locaux se transformant dans nos oreilles » (« Quel français pour le Québec de 2024 ? », *Le Devoir*, 16-17 novembre 2024, p. B 11).



Un anglicisme typographique précieux !

On écrit « Les grandes rencontres de L'ICQ [...] », c'est-à-dire de l'Institut canadien de Québec. C'est bien « L' » ! La citation est tirée d'un communiqué du 6 février de la Maison de la littérature. En somme, une minuscule suffirait. L'utilisation de la majuscule vient d'une façon de faire du XIX^e siècle inspirée des pratiques de l'anglais. Aussi écrit-on dans la loi de l'Institut « ...The Institute... » et « ... L'Institut... » à l'intérieur des phrases. Faut-il perpétuer un tel anglicisme et écrire

« rencontres de L'ICQ » ? Comme on devrait alors le faire pour L'INRS et L'UQTR dans une phrase. En somme, on perpétue une façon de faire datant de 1848. L'Asulf souhaite que l'Institut ajuste et modernise sa désignation : l'ICQ et non L'ICQ dans les textes.



Partager
le savoir et
la culture



Oser mettre les accents : Vénézuéla

Le toponymiste français Ange Bizet écrit dans la revue *Défense de la langue française* : « Il est indispensable d'accentuer conformément à la prononciation Nigéria, Libéria, Vénézuéla [...] comme il est incontestable pour Yémen, Monténégro... » (DLF, n° 291, 1^{er} trimestre 2024, p. 57). L'observation est limpide. La presse francophone devrait orthographier « à la française » les toponymes étrangers comme on le fait, règle générale, dans les autres langues. Mais, ici au Québec, on ignore souvent cette pratique. Un exemple : on lit dans *Le Journal de Québec* un titre de page : « Venezuela : Investiture » et, dans l'article qui suit : « ... les détentions politiques au Venezuela »

(11-12 janvier, p. 31). Influencés par les pratiques de l'américain, les guides et dictionnaires contemporains proposent l'oubli volontaire des accents sur les toponymes étrangers. Seul le vieux *Quillet* (1948) note à l'article « vénézuélien, enne, adj. et nom, Qui est du Vénézuéla ». On ne pourra sans doute pas changer le cours des choses, mais au moins faut-il relever l'idiotie typographique.



Les douze mots qui ont marqué l'année 2024

L'Office québécois de la langue française a publié le 10 décembre dernier la liste des mots qui ont marqué les derniers 12 mois. Il s'agit de : éclipse totale, tempête géomagnétique, drone humanitaire, usurpation de voix, plafond de verre, unité d'habitation, accessoire, surtourisme, escalotage, recyclage moléculaire, bissextilien, bissextienne, négociation collective.

Vingt emplois fautifs populaires

Après avoir courriellé 919 capsules linguistiques à des communicateurs et à des communicatrices entre octobre 2023 et décembre 2024, Yvon Delisle a fait un relevé des 20 emplois fautifs les plus fréquents. Parmi ces derniers se trouvent les termes *s'assurer que*, *criminalisé*, *de d'autres*, *docteur*, *émettre*, *joueur*, *Los Angeles*, *quitter*, *rejoindre*, *sauver de l'argent*, *sentence*, *support* et *supporter*. Le remarqueur les a transmis aux responsables de la

Société Radio-Canada et de TVA, et ils sont consultables sur le [site de l'Asulf](#) depuis la mi-janvier.



Un ordiphone ou un *smartphone* ?



C'est dans la publication *Manière de Voir*, éditée par Le Monde diplomatique, que j'ai lu pour la première fois le mot « ordiphone ». Je viens de lire ce mot pour la deuxième fois seulement sur Internet dans une mention de Wikipédia [...] Jusqu'à présent, quand j'utilise « ordiphone » dans une conversation, on me regarde avec un point d'interrogation dans les yeux. Mais le contexte aidant, je n'ai habituellement pas besoin de mentionner que c'est un néologisme pour « téléphone intelligent ». À mon avis, *smartphone* a été mal traduit en français ; ainsi, si nous disons *he is a smart guy*, nous pourrions traduire cette phrase par c'est un homme astucieux, débrouillard, habile, rusé, etc., mais pas nécessairement intelligent. À ma grande surprise, l'OQLF mentionne le mot **ordiphone**, mais il le place à la toute fin des termes privilégiés et persiste encore à suggérer **téléphone intelligent** pour remplacer *smartphone*.

André Cloutier

L'année débute

Claude Mongrain, un de nos membres, relève, en date du 24 janvier, un message publicitaire de Gosselin Photo et Vidéo, où il est écrit « débute l'année », ce qui est incorrect. M. Mongrain a tout à fait raison, car on ne peut débute l'année, puisque c'est l'année qui débute. Si les publicitaires de cette compagnie consultent le *Multidictionnaire*, ils y verront que le verbe débute est intransitif, qu'il ne peut donc pas avoir de complément direct et qu'on pourra le remplacer par des verbes tels que amorcer, commencer, etc. L'Asulf lui est reconnaissant de sa vigilance. (25 janvier)

Une fallace du président Trump



Le président américain aurait déclaré : « Le Canada n'autorise même pas les banques américaines à ouvrir ou à faire des affaires sur son territoire » (*Le Journal de Québec*, 4 février, p. 8, 4^e col.). Or, « il y a seize banques américaines en activité au Canada » (*Ibid.*), précise-t-on dans le paragraphe qui suit. En anglais, c'est une *fake news*, mais en français, c'est une **fallace**, définie comme suit dans *Le Nouveau Littré* (2004) : action de tromper en quelque mauvaise intention. On y qualifie le mot de vieux, mais on pourrait le recycler, car le besoin s'en fait sentir. Au demeurant, il voisine « fallacieux, euse » et « fallacieusement ».

À trois reprises, donc quatre fois

Les mots « fois » et « reprise » sont interchangeables. Oui, mais attention !

L'affirmation vaut lorsque le nombre de fois est **indéterminé**, comme dans les exemples cités dans le *Multidictionnaire* : à maintes reprises, à plusieurs reprises, à différentes reprises. Ils sont donc interchangeables quand le nombre de fois est **indéterminé**. Dans ces cas-là, on ne se préoccupe pas de vérifier si le nombre de fois correspond au nombre de reprises.

Quand il est important de tenir compte du nombre de fois, puisque « reprise » veut bien dire **action de reprendre**, cela sous-entend qu'il y a d'abord eu une première fois. Dans un procès, par exemple, si on dit : « il a poignardé sa victime à trois reprises », il faut comprendre qu'il l'a poignardée quatre fois.

Claude Mongrain,
Saint-Alexis-des-Monts (Mauricie)

Une curiosité : meurtre *sur* quelqu'un

Dans la presse écrite, on lit à l'occasion, peut-être même souvent, des expressions du type « meurtre sur quelqu'un », « meurtre envers quelqu'une » ou « lésions sur un homme ». Les lecteurs du *Journal de Québec* ont pu relever ces trois tournures dans le numéro de la fin de semaine des 8 et 9 février. On ne trouve pas cependant de telles utilisations des prépositions « sur » ni « envers » dans les dictionnaires d'usage. *Le Petit Robert* signale « meurtre de quelqu'un » et « meurtre... du père ». On n'y voit nulle illustration similaire avec la préposition. Il faut quand même noter que le nombre d'exemples est limité. Il y a tout lieu de croire que le fait d'écrire « meurtre sur quelqu'un » est étrange et douteux. La tournure mérite un examen des spécialistes.

En France, on néglige souvent le français

Un membre, monsieur André Cloutier, note le sort regrettable réservé au français en France. Il écrit (13 janvier) :

« L'IRCAM, une institution culturelle française, persiste à me faire parvenir certains de ses communiqués en anglais sans traduction française, en prétextant que *This event will be held in English*. Cet événement sera exclusivement en anglais ainsi que toute la communication associée. »

Je laisse le soin à la revue *Défense de la langue française* (DLF) de faire les démarches nécessaires auprès de l'IRCAM sur ce sujet.

Prononciation du mot Amazon, un avis



Un membre, André Sirois, écrit à l'Asulf (3 février) et sollicite un avis sur la prononciation du mot Amazon. « On a beaucoup parlé récemment ici de la compagnie Amazon en anglais ou Amazone en français. [...] Ici, à Montréal, les annonceurs semblent avoir de la difficulté avec la prononciation de ce mot [...]. Les annonceurs ne prononcent pas Amazone pour rimer avec zone, mais plutôt, sans doute à partir du mot anglais, Amazane. Or, une recherche de prononciation sur Internet donne une très grande variété de formes de prononciation, généralement à partir de la marque de commerce en anglais, qui est prononcée "amazane". Y a-t-il quelqu'un qui s'est intéressé à ce problème et qui a une solution à nous offrir ? »

Consulté, Gaston Bergeron commente (5 février) : « La réponse est toujours la même. On prononce les mots étrangers du mieux qu'on peut selon son alphabet naturel ou alors en copiant ou en tentant de copier la langue d'origine de ce mot. Et toutes les autres formes sont acceptables aux risques et périls de sa réputation personnelle. »



Association pour
le soutien et l'usage
de la langue française



*Bonne semaine
de la Francophonie*

Pour une langue
française riche,
actualisée,
au diapason de ses
locuteurs et locutrices
d'ici et d'ailleurs dans
le monde !

**Pour
une langue
de qualité**

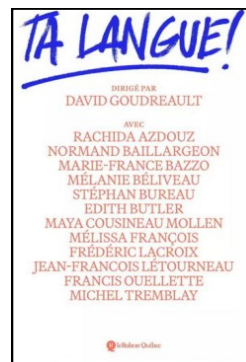
Adhésions ou renseignements :



www.Asulf.org
Asulf@globetrotter.net

Asulf, 5000, boul. des Gradins,
Québec G2J 1N3

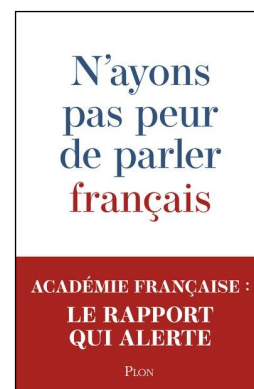
Nouvelles parutions



Ta langue ! Manifeste critique et festif / Dirigé par David Goudreault. Montréal : Le Robert Québec, 2024. 202 p. Les points de vue de treize personnalités, dont N. Baillargeon, M.-F. Bazzo, S. Bureau, É. Butler, F. Lacroix, M. Tremblay, sur la défense du français en pays québécois.



Paris-Babel / Gilles Siouffi. Arles : Actes Sud, 2025. 368 p. Histoire linguistique de Paris et de sa périphérie, des origines à ce début de XXI^e siècle. Des langues de départ (gaulois, latin...) aux nombreuses langues entendues de nos jours à Paris.



Académie française. *N'ayons pas peur de parler français*. Paris : Plon, 2024. Rapport de la Commission chargée de se pencher sur la communication institutionnelle en français et approuvé à la séance du 3 février 2022.

Au bonheur des mots : les dictionnaires



Ce mot provient du latin médiéval *dictionary*, dérivé du radical *dictio* signifiant « action de dire ». Ce vocable a d'abord été appliqué aux ouvrages bilingues ou multilingues. On désignait sous le nom de « trésor » les dictionnaires unilingues, comme le *Thresor de la langue françoise* de Nicot (1606). Mentionnons qu'il existe encore aujourd'hui un *Trésor de la langue française*.

Le mot « dictionnaire » apparaît en français en 1499 dans le *Catholicon* de Jehan Lagadec (dictionnaire français-latin). Toutefois, entre les années 1500 et 1600, le mot est extrêmement rare. On parle plutôt de *Catholicon* et de *Thésorus*. L'usage normal de « dictionnaire » s'établit vers 1605. Cependant, au XVII^e s., cette appellation s'applique surtout à des recueils de mots d'usage marginal (*Dictionnaire des mots de l'argot*, de Chereau, 1660) ou de faits anecdotiques (*Dictionnaires des bienfaits du roi*, 1661).

« L'usage du mot pour la description voulue globale des mots et "dictions" d'une ou de plusieurs langues naturelles, en français, s'établit [...] autour de Richelieu et de la genèse de l'Académie française. » *Le Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, 2022, p. 761. Notons que l'Académie a été fondée en 1635.

Au XVII^e s., et surtout au XVIII^e s. se multiplient divers types de dictionnaires. Ainsi, sont attestés, au XVII^e s., les termes *dictionnaire d'épithètes* et *dictionnaire étymologique*, tandis qu'au XVIII^e s. sont publiés le *dictionnaire alphabétique* (1726), le *dictionnaire analogique* (1747), le *dictionnaire de la langue* (1750) et le *dictionnaire des synonymes* (1782).

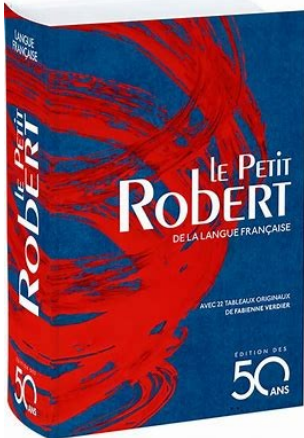
Puis, au XIX^e s. et au début du XX^e s., des termes désignant d'autres types de recueils font leur apparition : *dictionnaire bilingue* (1825, Rémusat), *dictionnaire historique*, *bibliographique* (1821), *dictionnaire terminologique* (1847), *dictionnaire monolingue* (1907).

Sachons enfin que les premiers « vrais » dictionnaires au sens où on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire des ouvrages renfermant des descriptions systématiques du lexique d'une langue, ont d'abord été chinois (dictionnaires de caractères) et arabes (VII^e s.-XIV^e s.) avant d'être européens : italiens, espagnols, français et anglais, puis allemands, de langues slaves et autres.

Danielle Langelier

Sceau de qualité et dictionnaire

Les dictionnaires généraux alignent habituellement les mots courants d'une langue parce que les locuteurs et les écrivains les emploient. On ne se demande pas si le mot est français. Si le mot « pis », au lieu de « puis », se répand, *Le Robert* y consacrera une entrée. Il en va de même pour « fun » qu'on pourrait même orthographier « fonne ». On y verra sans doute « lousse » (ample) un jour si cela n'est pas encore le cas. La présence du substantif ou de la préposition dans les dictionnaires ne signifie pas qu'on les adoube, mais elle constitue de fait une reconnaissance et presque un sceau de qualité.



Conseil d'administration

Président Jean-Guy Lavigne
Vice-président André Breton
Trésorier Robert MacKay
Secrétaire Warou Igor Anate
Administrateur Henri Rallon
Administratrices Diane Lambert-Tesolin
Louise-Laurence Larivière
Sophie Tremblay

Secrétaire général

Gaston Bernier

Fondateur et président honoraire

Robert Auclair

Diffusion : distribution électronique illimitée;
tirage de l'imprimé selon les besoins
Périodicité : quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél.: 581 777-9588
asulf@globetrotter.net
www.asulf.org

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction, numéro 100, mars 2025

Rédaction : Gaston Bernier
Catherine Bouchard
André Cloutier
Danielle Langelier
Jean-Guy Lavigne
Robert MacKay
Claude Mongrain

Révision : Yvon Delisle
Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X



Fondateur de l'Asulf

Le fondateur de l'Asulf aura 99 ans le 15 mars. Les membres du conseil lui souhaitent le meilleur des anniversaires qui soit.

Robert Auclair : déjà 99 ans

Démission au conseil d'administration

Mme Maryse Saint-Pierre, membre du conseil depuis septembre 2023, a fait part de sa démission le 6 janvier dernier. À la fin de cette même année, elle avait accepté de nouvelles responsabilités. Elle écrit au président : « [...] j'ai accepté une offre de collaboration à un projet qui me tient beaucoup à cœur et qui rejoint mes préoccupations pour la langue française ainsi que pour les problèmes de littérature [...] ». » L'Asulf la remercie de tout cœur et lui souhaite la meilleure des chances.

L'Asulf et ses réseaux sociaux

À l'automne dernier, nous avons entrepris un banc d'essai sur la page Facebook de l'Asulf dans le but d'augmenter la visibilité de l'Association et de rendre notre contenu plus attrayant autant pour les jeunes que pour les moins jeunes. Cette phase de test a été un franc succès : nous avons connu une augmentation de plus de 100 % en ce qui a trait aux vues et aux interactions avec le contenu publié sur notre page ! Néanmoins, pour que notre nom et notre mission circulent davantage en dehors de nos abonnés, nous avons besoin de vous : si vous voyez une publication de l'Asulf qui vous intéresse, n'hésitez surtout pas à la partager avec vos connaissances !

Dans les mois à venir, nous élargirons notre visibilité sur les réseaux en faisant notre entrée sur Instagram. Les abonnés à ce réseau sont invités à rester à l'affût ! Nous leur donnerons le lien de notre page dans un futur numéro. En attendant, toutes et tous sont invités à visiter notre site Internet, lequel regorge de faits captivants sur l'Association et sur la langue française.

Catherine Bouchard

L'Expression juste de 1987 à 2025

Le bulletin *L'Expression juste* fut publié sous le titre de *Bulletin de l'Association des usagers de la langue française* à partir de 1987 et prit le titre actuel à compter de décembre 1996. On en était au 99^e numéro à la fin de 2024. On évalue que la collection compte environ 550 pages depuis le premier numéro.

La périodicité du périodique a varié au cours des ans. De 1987 à 2007, on n'aura publié qu'une livraison par année à douze occasions et deux à neuf. Depuis 2008, l'infolettre paraît tous les trimestres.

Tous les numéros sont consultables à distance (asulf.org). Une table alphabétique cumulative de la collection est également mise à la disposition des membres et de l'ensemble des citoyens à la même adresse.

Don de 3500 \$

Le bureau tient à remercier le fonds philanthropique créé par Yvon Delisle au nom de ses parents et géré par la Fondation Québec Philanthrope (FQP) d'avoir fait un don de 3500 \$ à notre organisme. À noter que la FQP a un actif de plus de 100 M\$ et que ses initiatives stratégiques l'amènent à verser plus de 5,3 M\$ par année à des organismes de bienfaisance.

Robert MacKay

Renouvellements



En date de la fin février, plus de 160 membres avaient renouvelé leur adhésion à l'Asulf pour l'année 2025. Cela permet à

l'Association de consacrer l'essentiel de son temps aux dossiers portant sur la qualité de notre langue. Nous prions celles et ceux de nos valeureux membres qui ne nous ont pas encore acheminé leur cotisation de le faire dès que possible.

De plus, il faut penser à recruter de nouveaux membres. On trouvera la fiche d'adhésion dans le site, sous l'onglet « L'Association ».

Le président,
Jean-Guy Lavigne

Semaine de la francophonie

Du 15 au 23 mars 2025, aura lieu la 30^e édition autour du thème
« Prenez la parole ! »